

« Le point sur le régime des nullités en droit des sociétés »

Vendredi 3 avril 2026, de 9h à 12h, à distance

par Mme Nadège JULLIAN, Professeur agrégé des Universités (Université de Perpignan)

PROGRAMME

I – La réforme des nullités des sociétés : un changement de paradigme

II – La réforme des nullités des décisions sociales

A. La règle générale

- Conditions de la nullité d'une décision collective.
- Le nouveau cadre d'appréciation judiciaire : contrôle encadré et proportionnalité.

B. Le cas particulier des SAS

- Spécificité de la liberté statutaire et ses limites.
- Nullité des décisions en cas de violation des statuts : évolution et rationalisation.

III – Focus thématiques

1. Le nouveau “triple test”
2. La nouvelle place du “réputé non écrit”

